



## La grève de lundi : importantes perturbations attendues sur le rail

***Bruxelles, 15 octobre 2010. Lundi prochain, le trafic ferroviaire connaîtra, selon toute vraisemblance, d'importantes perturbations suite au mot d'ordre syndical de grève qui sera suivi par une partie du personnel. La direction regrette cette action et appelle le personnel à tenir compte des importantes avancées qui ont été enregistrées dans les négociations ces derniers jours.***

La direction tient d'ores et déjà à exprimer ses excuses aux clients de la SNCB et des autres sociétés de chemin de fer actives sur le réseau belge. Ce lundi 18 octobre, il faut s'attendre à de sérieuses perturbations dans la circulation des trains.

Ces dernières semaines et ces derniers jours, les rencontres entre les partenaires sociaux se sont succédé à propos des différentes revendications. Sur le point précis et sensible de l'organisation future des activités de formation et de triage des trains de marchandises, une percée très significative a été enregistrée. Il est à présent de première importance pour l'activité cargo et pour tout le groupe SNCB qu'un accord soit conclu. Ainsi la concertation sociale pourra reprendre sur d'autres questions dans un climat de sérénité.

La direction appelle les organisations du personnel et le personnel lui-même à tenir compte des résultats de la concertation sociale menée ces derniers jours et à avoir recours à des moyens d'action qui, lundi, affecteront le moins possible les utilisateurs des trains.

---

*La **SNCB-Holding** est la société faitière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

### Contact presse :

Louis Maraite, porte-parole de la SNCB-Holding : 02/526.37.30 ou 0499 54 38 91  
ou [louis.maraite@b-holding.be](mailto:louis.maraite@b-holding.be),

Pour des informations sur le trafic ferroviaire, il y a lieu de se référer à Belga. Infrabel informera régulièrement l'agence de presse pendant les heures de pointe : quatre fois en matinée, une fois à midi et quatre fois en soirée.